

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1836.

vvvvv

EXPOSÉ DES MOTIFS accompagnant le projet de loi allouant un crédit supplémentaire au Budget de la Justice pour 1836, pour tenir en activité les ateliers des prisons centrales.

MESSIEURS,

Si la nécessité de demander à la Législature un transfert ou un supplément de crédit en faveur des ateliers des prisons se renouvelle à presque chaque exercice, c'est que d'un côté, mue par le désir de ne porter au Budget que les sommes dont le besoin est connu d'avance, dont l'emploi est certain, l'administration est exposée d'autre part à voir ses prévisions et ses calculs détruits par les circonstances éventuelles inhérentes à cette branche de service.

Que la population ouvrière des prisons se soit considérablement accrue, que les besoins de l'armée en effets d'équipement dépassent les estimations anticipées, que le prix des matières premières ait éprouvé une hausse sensible, les crédits ouverts deviennent insuffisants, l'administration se trouve dans l'obligation, soit d'inviter le Département de la Guerre à recourir aux fournisseurs particuliers en privant par là le trésor public des bénéfices qui résultent de la confection directe, soit de laisser oisive une partie de la population des établissemens pénitentiaires en exposant la discipline à toutes les conséquences de cet état de choses.

Placé dans cette alternative par suite de la réunion de deux des circonstances que je viens d'indiquer, à savoir, l'importance des fournitures et l'accroissement du nombre des prisonniers militaires pendant l'exercice courant, le Gouvernement a cru qu'il fallait épargner des embarras funestes à une branche importante du service public, et ne pas hésiter à proposer aux Chambres d'augmenter de la somme de 145,000 francs les crédits ouverts.

Ce n'est jamais sans de vifs scrupules que le Gouvernement se résout à provoquer quelques changemens à la loi des Budgets; mais comme il s'agit cette fois moins d'une dépense que d'une simple avance qui ne peut manquer d'être productive, comme les documens ci-annexés mettront la Législature à même de juger et de l'exactitude des faits avancés et combien sont satisfaisans les résultats dus au système de travail adopté à l'égard des condamnés, c'est avec une pleine confiance que j'ai l'honneur de présenter le projet de loi suivant.

Bruxelles, le 25 novembre 1836.

Le Ministre de la Justice,

A. N. J. ERNST.

PROJET DE LOI.

Leopold ,

Roi des Belges ,

A tous présents et à venir, Salut

Notre Ministre de la Justice est chargé de présenter aux Chambres, en Notre Nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE

Il est ouvert à l'article 6 du chapitre VIII du Budget du Département de la Justice pour 1836, un crédit supplémentaire de la somme de *cent quarante-cinq mille francs* pour tenir en activité les ateliers des prisons centrales.

Donné à Bruxelles, le 25 novembre 1836.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI .

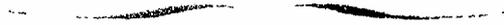
Le Ministre de la Justice ,

A. N. J ERNST.

(4)

État

A ANNEXER A L'EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET DE LOI.



COMPTE DES CRÉDITS ALLOUÉS

Pour achats de matières premières et salaires, et des Dépenses faites de ce chef.

ALLOCATIONS.		DÉPENSES.				
Exercice 1831	1,068,201	05	Exercice 1831.	1,061,378	83	
" 1832	933,201	05	" 1832.	876,686	34	
" 1833	900,000	"	" 1833.	740,450	49	
" 1834	1,000,000	"	" 1834.	976,655	25	
" 1835	1,065,000	"	" 1835.	1,171,568	75	
	Francs.	4,966,402		4,826,739	66	
			Dépensé en moins sur le total des allocations.	139,662	44	
				Francs.	4,966,402	10

COMPTE SOMMAIRE

Des résultats du travail des prisonniers pendant les exercices 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835.

DÉBIT.	CRÉDIT.
<p>Montant des inventaires au 1^{er} janvier 1831 1,138,523 26</p> <p>Dépensé sur les crédits alloués pour achats de matières premières et salaires 4,826,739 66</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">Francs. 5,965,264 92</p>	<p>Versements effectués au Trésor du chef de fournitures à l'armée, à la marine, etc 4,754,246 20</p> <p>Menues constructions et réparations faites dans les prisons sans entrepreneurs 293,356 20</p> <p>Habillement des détenus et fournitures diverses pour le service des prisons 668,151 46</p> <p>Montant des inventaires au 1^{er} janvier 1836 1,052,145 72</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">Produit fr. 6,767,899 58</p> <p style="text-align: right;">Employé 5,965,264 92</p> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">Bénéfice (1). 802,634 66</p>

(1) Ce bénéfice résulte exclusivement du produit des ateliers; mais il y a lieu d'y ajouter les versements opérés par le service domestique des prisons, qui ont produit :

En 1831	10,431 29
1832	21,717 04
1833	23,588 15
1834	34,747 41
1835	37,264 91
Pour les 3 premiers trimestres 1836.	34,567 87
	162,316 67

COMPTE SOMMAIRE

Des dépenses relatives à l'exercice 1836.

DOIT.	AVOIR.
Salaire des détenus (1) 145,500 »	Crédit alloué 1,250,000 »
Effets confectionnés par l'entre- mise des sous-traitans 127,500 »	Balance en déficit 143,403 »
Ingrédients divers de confection et matériaux. 317,000 »	
Achat de fil et de lin 803,403 »	
<hr style="width: 100%;"/> Francs. 1,393,403 »	<hr style="width: 100%;"/> Crédit. 1,393,403 »
	Versements au Trésor effectués en produits pendant le pre- mier semestre 431,433 37
	<hr style="width: 100%;"/> Somme à justifier. 961,969 63

(1) Ces salaires se sont élevés en 1833 à fr 84,770 31
 — — en 1834 à fr. 94,502 17
 — — en 1835 à fr. 105,317 26
 — — en 1836 à fr. 145,500 »

Fr. 430,080 74

Population moyenne des Prisons pour peines pendant les années 1831 à 1836.

DÉSIGNATION DES PRISONS.	1831.	1832.	1833.	1834.	1835.	1836.	OBSERVATIONS.
Maison de force à Gand	1,217	1,202	1,143	1,130	1,195	1,186	Pour l'exercice 1836, la population moyenne a été calculée sur les neuf premiers mois. L'augmentation de la population en 1836, porte sur les détenus militaires, en 1835, il y avait à Vilvorde 418 détenus militaires en 1836, id. id. <u>553</u> id Différence en plus. 135 en 1835, il y avait à Alost 464 détenus militaires en 1836, id. id. <u>548</u> id Différence. 84 TOTAL de l'augmentation. 219
— de réclusion à Vilvorde.	915	882	893	818	980	1,081	
— de correction de St-Bernard	1,085	1,055	683	938	1,000	876	
— de détention militaire à Alost.	»	219	466	508	464	548	
TOTAUX.	3,217	3,358	3,185	3,444	3,639	3,691	

Détenus militaires en 1836 à Vilvorde. 553
 Id. id. à Alost 548

 1,101
 Id. en 1835 à Vilvorde. 418
 Id. id. à Alost. 464

 882

 Différence. 219

Population ouvrière des quatre grandes prisons.

1831.	1832.	1833.	1834.	1835.	1836.
2,501	2,726	2,587	2,957	3,137	3,366